



Samedi 24 et Dimanche 25 mai 2025

Concours TAE National et TAE International

Tir sélectif pour les championnats de France et support pour le

Championnat du Pas de Calais

Concours ouvert à tous les licenciés FFTA, priorité aux archers du Pas de Calais.

LIEU : Au complexe Sportif MICHEL BERNARD 19, rue André Pezé à Wingles

Horaires de Tirs

Ouverture du greffe : 9h00

Echauffement sur cible : 10h

Début des tirs : 30mn après le début des échauffements

**Remise de récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie du Pas de Calais.
Un cadeau de bienvenue sera offert à chaque archer lors du passage au greffe**

Rythme de tir en AB / CD

Informations pratiques

- Chaussures de sports obligatoire
- Tenue de club selon réglementation en vigueur
- Blasons & Distances selon les catégories FFTA
- Compétition sur cibles mousses
- Contrôle du matériel pendant l'échauffement

Tarifs

- Jeunes (U11 à U21) : 7€
- Adultes (S1 à S3) : 9€
- Paiement par CB acceptée

Inscriptions via inscript'arc : <https://cd62-tae.inscriptarc.fr/>

Au plus tard le 20 mai 2024

Les règlements par courrier sont possibles à l'adresse suivante :

François COSTEUR – 1bis, rue Marguerite Duras 62138 BILLY BERCLAU

Buvette et restauration sur place lors de la pause du midi (Sandwichs, barbecue, boissons chaudes et froides, pâtisseries, snacks...)

Réservation pour la restauration Saucisse ou Merguez Frite : 6€

Le club décline toute responsabilité en cas de vol, casse de matériel, flèches, arc, etc....

Espérant vous voir nombreux à Wingles, recevez chers amis(es) archers nos amicales et sportives salutations.

François COSTEUR
Président